

P R E A V I S No 41-2008

Participation de la Ville de Renens
au projet de M. Fabio Celestini - Fondation 442

Renens, le 4 février 2008/jdlmh

AU CONSEIL COMMUNAL DE R E N E N S,

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

Preambule

M. Fabio Celestini, ancien joueur du FC Renens et qui est actuellement joueur international, a créé une fondation dans le but de faire du football un moteur d'intégration des jeunes et un trait d'union entre eux.

Sous l'égide de sa fondation, dont il est le président, un événement consistant en un match de football se déroulera à Genève le lundi 21 avril 2008. Ce match opposera deux équipes, une composée d'actuels et anciens joueurs de diverses nationalités et l'autre de la première équipe de l'Olympique de Marseille.

Cette première manifestation organisée par la Fondation 442 a pour but de trouver les fonds destinés aux futurs objectifs de la Fondation, parmi lesquels figure la récolte des fonds nécessaires à l'acquisition d'un terrain synthétique destiné aux juniors du FC Renens.

La Ville de Renens se doit d'être partenaire de cette manifestation et le but du présent préavis est d'en définir les modalités.

Fondation 442

*« J'aime que les êtres
se groupent,
se réunissent,
aient autre chose qu'un ennemi commun,
qu'ils aient un rêve commun. »*

C'est par ce texte de Jacques Brel que commence le dossier de présentation du projet de Fabio Celestini.

"Dans un monde de plus en plus cosmopolite et multiracial, l'un des plus grands challenges de notre temps est, sans aucun doute, l'intégration sociale de personnes issues de différentes origines et cultures.

S'il y a bien une activité capable de briser toutes les barrières et de regrouper des personnes de différentes origines, âges et milieux sociaux, il s'agit bien du football."

C'est avec cette déclaration de principe qu'a été créée la Fondation 442 de Fabio Celestini dont l'objectif principal est *"la promotion universelle d'activités dans le but de faire du football un moteur de l'intégration sociale des jeunes et un trait d'union entre eux"*. Le siège de la fondation est à Lonay.

Introduction

M. Fabio Celestini aime à relever qu'il a joué au FC Renens depuis l'âge de 4 ans jusqu'à 19 ans et que, sans passer par une école de foot professionnelle, il a atteint, dans sa carrière, un niveau international. Il estime que les juniors évoluant actuellement au FC Renens représentent un potentiel important. Il veut favoriser l'éclosion de nouveaux talents et se propose d'offrir un terrain synthétique à l'équipe qui lui a permis d'aimer le foot et de faire sa carrière.

C'est dans le sens de ce qui précède que M. Celestini a approché des représentants de la Ville de Renens.

Suite à un premier contact téléphonique, des représentants de la Municipalité et de l'Administration ont rencontré M. Celestini et un groupe de travail et de soutien s'est constitué.

Adhérer au but de la Fondation et à la définition qu'en fait M. Celestini ont été des éléments moteurs pour soutenir son projet.

Etre partenaire dans l'organisation d'un match événementiel qui permettra à la Fondation de réunir des fonds dont une partie permettra de réaliser un projet au profit de notre Ville est un challenge que la Municipalité souhaite réaliser avec enthousiasme.

Fabio CELESTINI

Né à Lausanne le 31 octobre 1975

A vécu à Renens de 1975 à juillet 1997

Marié, deux enfants

FC Renens : de l'âge de 4 ans et demi à l'âge de 19 ans et demi, comme junior, puis junior B et ensuite avec la 1ère équipe et pendant 2 ans en 1ère ligue

Lausanne Sport : de 1995 à 2000

ES Troyes AC : de 2000 à 2002

Olympique de Marseille : de 2002 à 2004

Levante UD et Getafe CF en Espagne : de 2004 à ce jour

Equipe suisse : sélectionné par Köbi Kuhn en 2004 pour les Championnats d'Europe au Portugal et sélectionné pour les prochains Championnats d'Europe qui se dérouleront en Suisse et en Autriche au mois de juin 2008

M. Celestini a reçu le 27 novembre 2007 le mérite sportif de reconnaissance de la Ville de Renens.

Le match

La rencontre se déroulera à Genève, au stade de la Praille, le 21 avril 2008 à 20 h.00. Le stade peut accueillir 30'000 personnes.

Le match opposera l'équipe « 442 » à l'Olympique de Marseille. L'équipe « 442 », représentant la Fondation, sera composée de joueurs de renommée internationale, avec notamment Zidane, Eric Cantona, Joël Cantona, Barthez, Barnetta et bien d'autres encore.

Le prix des places sera de Fr. 20.-- (derrière les buts) et Fr. 40.-- (tribune principale). Principalement pour les entreprises, il y aura la possibilité de louer des loges VIP pour 10 personnes et au prix de Fr. 5'000.-- la loge, et des places pour VIP seront vendues au prix de Fr. 500.-- la place. Le « statut » de VIP donnera la possibilité de participer à des manifestations parallèles, repas de gala par exemple.

Diverses animations compléteront l'événement avec, entre autres, le fait que tous les joueurs entreront sur la pelouse accompagnés d'un(e) junior(e) du FC Renens.

L'événement sera annoncé par une large campagne d'information. Pour Fabio Celestini, ce n'est pas qu'un match de football, c'est un projet de communication des buts de sa Fondation.

Le FC Renens et ses juniors

Le FC Renens est le parfait exemple illustrant le football comme moteur d'intégration sociale. Au niveau des juniors, le club travaille avec plus de 400 enfants, garçons et filles venant de plus de 60 pays différents. Rappelons que le FC Renens junior a reçu en 2003 le Mérite d'intégration de la Ville de Renens.

Après avoir connu des années de gloire où le club était connu et reconnu, la situation actuelle est plus délicate et la situation financière plus difficile.

Par rapport à ce qui précède, la Municipalité, soucieuse de l'avenir des jeunes dans ce club, lui a octroyé une subvention extraordinaire et une avance de fonds exceptionnelle.

Le soutien conjugué de Fabio Celestini et de la Commune devrait permettre au club de s'occuper positivement et d'une manière dynamique de ses juniors.

A noter encore que les actuels dirigeants du club ont fait des efforts certains au niveau de la gestion, tant administrative que financière. De nombreux facteurs positifs permettent d'entrevoir un avenir positif pour le club.

Terrain synthétique

La proposition de Fabio Celestini consistant à offrir au club, principalement à l'intention de ses juniors, un terrain synthétique est un élément très positif. Le coût d'un tel terrain est d'environ Fr. 800'000.--. Avec son soutien financier, les subventions du Canton et le soutien de la Commune, ce terrain pourrait être construit et aménagé sur un des terrains actuels. La plupart des clubs bénéficient déjà de telles infrastructures. Un tel terrain permettrait aux juniors de s'entraîner par pratiquement n'importe quel temps et dans des conditions optimum.

Un groupe de travail, sous la présidence de la Direction Environnement-Maintenance, est actuellement en train d'examiner plusieurs possibilités d'utilisation du terrain en dur et de l'ensemble de la zone sportive du Censuy, ceci de manière à offrir non seulement au FC Renens, mais aux sociétés sportives et aux écoles, des infrastructures sportives d'extérieur dignes de la 4^{ème} ville du canton.

Partenariat de la Ville de Renens

En premier lieu, il s'agit d'envisager une collaboration avec la Fondation 442 de Fabio Celestini. Le but qu'il s'est assigné mérite respect, considération et soutien. Ses valeurs visant une meilleure intégration, à travers les jeunes faisant du sport, plus précisément du football, ne peuvent que correspondre à une volonté partagée de la Ville de Renens et de ses autorités.

Dès lors, la Municipalité a montré sa ferme intention de soutenir la Fondation de Fabio Celestini et plus précisément de participer à ce que le match du 21 avril 2008, à Genève, soit un succès.

Dans le même état d'esprit que Fabio Celestini, la Municipalité souhaite, pour celles et ceux qui seront intéressés à se rendre à Genève, favoriser prioritairement les familles, les enfants et les jeunes.

Après étude de plusieurs variantes, la Municipalité se propose de soutenir la Fondation de la manière suivante.

Tout d'abord, il s'agit d'obtenir la qualité de sponsor par le versement d'une subvention de Fr. 75'000.--. En contrepartie de cette participation financière, la Fondation propose un certain nombre d'avantages dont la présence du logo de Renens sur différents supports et des places pour le match.

La Fondation octroiera à la Ville de Renens 480 billets à Fr. 20.-- et 150 à Fr. 40.--, ceci représentant une contrepartie de Fr. 15'600.--.

La Municipalité souhaite mettre à disposition un train spécial « Renens-La Praille ». Des contacts déjà pris avec les CFF, un tel train pourrait accueillir 480 personnes pour un prix de location de Fr. 15'000.--. Les négociations sont encore en cours afin d'obtenir un rabais et de connaître les conditions exactes de location. Au prix proposé, le billet aller-retour correspond à Fr. 30.-- par personne.

Cette action particulière de la Ville de Renens viserait à faciliter l'usage des transports publics et à favoriser les familles avec enfants ainsi que les jeunes.

Les 480 billets d'entrée au match (places à Fr. 20.--) seraient proposés aux prix réels, relativement favorables pour un événement de cette importance, avec une majoration de Fr. 5.-- donnant droit à une place dans le train. Cette proposition de billet combiné à Fr. 25.-- sera offerte prioritairement aux jeunes du FC Renens avec leurs entraîneurs et parents, soit environ 200 billets, aux adultes accompagnés d'un ou plusieurs enfants mineurs et aux jeunes de 18 à 25 ans. Il est prévu que la promotion de la vente des billets restants soit en particulier faite par le délégué jeunesse, afin que l'ensemble des jeunes de Renens puissent bénéficier de cette action et participer à cet événement.

Les 150 billets à Fr. 40.-- seront vendus normalement, sans avantages particuliers.

La vente de ces deux catégories de billets devrait permettre de financer la location du train : 480 billets à Fr. 25.-- représentent une recette de Fr. 12'000.-- et 150 billets à Fr. 40.-- représentent Fr. 6'000.--, soit au total Fr. 18'000.--.

Il est donc proposé, avec les billets obtenus dans le cadre du sponsoring, de financer le prix du train spécial en offrant ainsi aux utilisateurs un transport aller-retour Renens / La Praille pour Fr. 5.-- au lieu de Fr.30.--. Le prix du train étant de Fr. 15'000.--, le solde positif de Fr. 3'000.-- permettrait d'acheter des billets supplémentaires qui pourraient par exemple être offerts dans le cadre scolaire.

De plus, la Commune mettra à disposition des espaces promotionnels de l'événement dans le journal communal et sur le site Renens.ch.

Il sera aussi mis à disposition 21 emplacements pour de l'affichage sur le réseau communal, du 17 mars au 21 avril 2008.

Différentes actions seront menées afin de faire connaître cet événement, en incitant le plus de monde possible à acheter un billet par les différents canaux mis en place par l'organisateur du match. Il s'agira aussi de faire connaître les buts de la Fondation 442 de Fabio Celestini.

Au moment de l'écriture de ce préavis, il n'est pas encore possible de connaître toutes les actions que l'organisateur prépare pour la promotion de cet événement. En effet, celui-ci est en train de mettre en place son concept définitif de communication et nous savons qu'il a aussi pris contact avec les CFF afin de pouvoir envisager avec la location officielle des billets une combinaison « entrée au match et billet de train ». Le groupe de suivi mis en place par la Municipalité continuera à se tenir au courant de l'évolution du dossier et pourra ainsi adapter la communication et la promotion de l'événement mais, sans charge financière supplémentaire pour la Commune, ceci par rapport au montant de Fr. 75'000.-- prévu.

Avantages pour la Ville de Renens

Le premier avantage serait, sans conteste, de participer à une belle aventure, en défendant et véhiculant des valeurs sportives et d'intégration.

L'image de Renens s'améliore, l'arrivée de l'ECAL en est la preuve. Le soutien de Renens à la Fondation 442 et la participation concrète telle que définie plus haut permettront de donner à notre Ville une visibilité plus grande.

Dans un deuxième temps, si l'objectif est atteint, le soutien financier proposé pour l'acquisition d'un terrain synthétique sera un apport non négligeable pour la Commune.

Conclusion

La Municipalité encourage le Conseil à adopter les conclusions de ce préavis. De par l'ampleur de cet événement dont l'organisation concrète a été confiée par M. Celestini à une agence professionnelle, le Conseil comprendra que certaines informations sont encore lacunaires au moment où ce préavis a été adopté par la Municipalité. Il est évident que tous les renseignements complémentaires seront fournis au fur et à mesure de leur connaissance.

Contribuer par ce soutien et ce sponsoring à faire apparaître notre Ville à l'extérieur, soutenir une belle aventure, y participer en se rendant à Genève le 21 avril prochain pour assister à un match événementiel, inciter les membres de sa famille et ses connaissances à faire de même pour que le stade de la Praille soit complet et qu'ainsi Fabio Celestini puisse réaliser concrètement les objectifs qu'il s'est assignés, voilà le but auquel la Municipalité souhaite participer activement avec votre soutien.

Fondée sur l'exposé ci-dessus, la Municipalité prie le Conseil communal de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

C O N C L U S I O N S

LE CONSEIL COMMUNAL DE R E N E N S,

Vu le préavis No 41-2008 de la Municipalité du 4 février 2008,

Oui le rapport de la Commission des finances,

Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

ACCORDE à la Municipalité l'autorisation :

- de participer activement au soutien de la Fondation 442, créée par M. Fabio Celestini, qui va organiser un match de football à Genève, le 21 avril prochain, par un montant de Fr. 75'000.--;
- de garantir la location du train spécial prévu par un montant de Fr. 15'000.--;
- de prendre acte que la vente des billets offerts par la Fondation permettra de financer le prix du train.

La dépense de Fr. 75'000.-- ne figure pas au budget 2008. Elle sera comptabilisée dans la Direction Culture-Jeunesse-Sport, section 5500 « Sport », compte nouvellement créé No 3653.07 « Subvention Fondation 442-Célestini ».

Approuvé par la Municipalité dans sa séance du 1^{er} février 2008.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

La Syndique :

Le Secrétaire :

Marianne HUGUENIN (L.S.)

Jean-Daniel LEYVRAZ

Membres de la Municipalité concernés : Mme la Syndique
Mme Myriam Romano-Malagrifa
M. Jean-François Clément